

Commissariat général au développement durable

Données locales d'énergie Liste des variables – fichiers gaz naturel maille IRIS données 2018 à 2023 Mise à jour le 30 septembre 2024

Liste des variables

| Variable | Format | Signification | Commentaire |
|---------------------------------|------------------------|---|---|
| OPERATEUR | Caractère | Nom de l'opérateur, qu'il soit distributeur ou transporteur | |
| CODE_EIC | Caractère | Code¹ d'identification énergie de l'opérateur | Est renseigné à partir de l'année 2020 (sauf pour les opérateurs Teréga, Antargaz-Finagaz, Caléo, Regaz Bordeaux, Veolia eau et Réseau GDS) |
| ANNEE | Caractère, 4 positions | Millésime des données | |
| FILIERE | Caractère, 1 position | Énergie concernée | Prend la valeur «G» |
| IRIS_CODE | Caractère, 9 positions | Code géographique de l'IRIS | Se termine par '0000' si la commune est non irisée et 'XXXX' si les données n'ont pu être affectées à un IRIS (IRIS fictif) |
| IRIS_LIBELLE | Caractère | Libellé de l'IRIS | |
| CODE_CATEGORIE_C ONSOMMATION | Caractère | Catégorie de la consommation | Peut prendre les valeurs RES (résidentiel), ENT (entreprises), PRO (petits professionnels), ENT_PRO (petits professionnels et entreprises non distingués) |
| CODE_SECTEUR_NAF 2 | Caractère | Code NAF à 2 positions du secteur (NAF rev 2 2008) | 89 modalités possibles: les 88 divisions du Code NAF à 2 niveaux et une modalité « vide ». N'est renseignée que pour les consommations des entreprises (cf. ci-dessus). |
| CODE_GRAND_SECT EUR | Caractère | Code du grand secteur | 5 valeurs possibles : - « A » : agriculture - « I » : industrie - « T » : tertiaire - « X » : professionnel non affecté - « R » : résidentiel |

| Variable | Format | Signification | Commentaire |
|----------------------|-----------|--|---|
| CONSO | Caractère | Consommation | En MWh Nombre positif ou nul, sauf en cas de données secrétisées (valeur 's') |
| PDL | Caractère | Nombre de points de livraison | Nombre entier, positif ou nul, sauf en cas de donnée secrétisées (valeur 's') |
| INDQUAL ² | Numérique | Indice de qualité des données | Pourcentage de la consommation annuelle qui est mesurée du 1er janvier au 31 décembre. Il est compris entre 0 et 1. |
| THERMOR | Numérique | Thermosensibilité dans le résidentiel | En kWh/degré-jour à la maille IRIS: variation de la consommation journalière en kWh due à une variation de 1°C de la température, pour les températures inférieures à la température seuil faisant référence pour l'IRIS considéré. |

¹ L'Energy identification code, littéralement « code d'identification énergie », réfère à un système de codification dit EIC qui attribue un identifiant unique et standardisé à toutes les entités intervenant sur le marché européen du gaz et de l'électricité.

La brique de base est constituée par le croisement entre le nom de l'opérateur, le code géographique, la catégorie de consommation et le secteur d'activité. Pour chaque agrégat correspondant à une brique de base, le fichier fournit la consommation (variable CONSO) et le nombre de PDL (variable PDL). La variable CODE_CATEGORIE_CONSOMMATION peut prendre 4 modalités. Les catégories « RES », « PRO » et « ENT » correspondent aux définitions du décret du 4 mars 2020, respectivement consommations résidentielles, consommations des « petits professionnels » (clients non résidentiels avec un tarif d'acheminement T1 ou T2), consommations des « entreprises » (clients non résidentiels avec un tarif d'acheminement T3 ou T4). La catégorie « ENT_PRO » correspond aux consommations non résidentielles fournies par tous les gestionnaires de réseau pour lesquels il n'a pas été possible de dissocier les consommations des entreprises et des petits professionnels.

La valeur de CODE_SECTEUR_NAF2 pour une consommation de la catégorie « entreprise » est vide lorsque le code NAF à 2 positions du point de livraison n'est pas connu. Dans ce cas la variable CODE_GRAND_SECTEUR permet d'attribuer la consommation à un grand secteur (agriculture, industrie, tertiaire ou non affecté).

La modalité « X » de la variable CODE_GRAND_SECTEUR est utilisée quand une consommation professionnelle n'a pu être affectée à un secteur agriculture, industrie ou tertiaire.

² Pour GRDF, cet indice qualité correspond à la proportion de la consommation télérelevée via le compteur Gazpar.

Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques Sous-direction des statistiques de l'énergie Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel: <u>diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr</u>

www. statistiques. developpement-durable. gouv. fr

